

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DU MAIRE DE STAINS AZZÉDINE TAÏBI
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Stains, le 28 juin 2019

AÉROPORTS DE PARIS (ADP) : Un bien commun à préserver ! Non à sa privatisation !

À Stains, nous nous mobilisons au quotidien contre les nuisances liées aux aéroports du Bourget et de Roissy-CDG, appartenant tous les deux à l'entreprise ADP. Un rapport de bruitParif a d'ailleurs estimé les conséquences des impacts sanitaires : nous perdons 3 ans de vie en bonne santé dans certaines zones d'Ile-de-France particulièrement touchées comme à Stains. Mobilisés, nous avons lancé avec les stanois **une pétition contre l'extension du Terminal 4 (en ligne sur le site de la ville www.stains.fr)** de l'aéroport Charles De Gaulle, qui aura pour effet d'augmenter considérablement le trafic aérien et par conséquent les nuisances sanitaires et environnementales.

Les habitants de Stains et de Seine-Saint-Denis, dont beaucoup travaillent pour ADP mais qui subissent les nuisances des aéroports, doivent être écoutés sur l'avenir de cette entreprise qui les impacte. La richesse produite doit alimenter le budget de l'État, des collectivités et des services publics ainsi que l'insonorisation des logements et non être accaparée par des actionnaires privés dont le seul objectif reste les intérêts financiers.

Comme à son habitude, le gouvernement, dans une logique de casse sociale et de déni de démocratie, voulait discrètement privatiser l'entreprise très rentable. Encore un cadeau donné aux grandes entreprises. La mobilisation populaire a contraint la majorité présidentielle à devoir organiser un référendum d'initiatives populaires (RIP) sur le statut du groupe ADP.

4,7 Millions, c'est le nombre de signatures pour organiser ce RIP !

Conscients de la crise écologique actuelle, la qualité de vie des habitants des quartiers populaires ne doit pas être sacrifiées sur l'autel de la finance.

Pour mener une réelle politique de transition écologique, il faut un grand service public du transport qui réunissent le routier, le ferroviaire et l'aérien.

Soyons nombreux à **soutenir la proposition de loi visant à préserver le service public des ADP en signant en ligne : www.referendum.interieur.gouv.fr**.

www.stains.fr



CONTACT

Leila Jorioz-Hadj,

Directrice du cabinet du maire

Tél. : 01 49 71 84 38 / 06 13 51 37 98

leila.jorioz-hadj@stains.fr